

Formation à la conduite d'engins de chantier CACES® R482

Préparation au CACES® R482 et à l'autorisation de conduite – Cat A à G

1. ASPECTS REGLEMENTAIRES

- a. La délivrance de l'autorisation de conduite
- b. Le CACES® R482 et ses conditions d'obtention

2. SENSIBILISATION AUX RESPONSABILITES

- a. Les obligations de l'employeur
- b. Les obligations du conducteur
- c. Les sanctions éventuelles

3. TECHNOLOGIE DES ENGINs

- a. Les catégories et leurs utilisations spécifiques
- b. Les principaux organes et leurs fonctions
- c. Les principaux dispositifs de sécurité
- d. Les consignes d'entretien et les différents contrôles

4. ANALYSE DES RISQUES ET LEUR PREVENTION

- a. Le mode opératoire de prise et de fin de poste
- b. L'identification des gestes dangereux

5. ANALYSE DES FACTEURS D'ACCIDENT

- a. Les règles générales de conduite, circulation, stationnement, transport, gerbage

6. PRINCIPES DE MANUTENTION D'UNE CHARGE

- a. La stabilisation
- b. Le centre de gravité
- c. L'amarrage
- d. L'exploitation des plaques de charge :
 - Abaques de charges
- e. L'évaluation d'une charge :
 - Masse volumique
 - Déperdition de capacité suivant la hauteur

7. MISE EN SITUATION PRATIQUE

- a. L'examen d'adéquation (lecture de plaques)
- b. Les contrôles de prise de poste
- c. Les réglages du poste de conduite
- d. L'application des consignes de sécurité par l'intermédiaire de multiples manœuvres en situation réelle avec :
 - Slalom avant-arrière avec et sans charge
 - Empilage de différentes charges à différentes hauteurs
 - Utilisation d'un quai de chargement et d'une pente
 - Manipulation d'une charge longue et/ou volumineuse



Durée

3 jours
Recyclage requis tous les 10 ans



Pré requis

Être apte médicalement et âgé(e) d'au moins 18 ans



Public concerné

Toute personne étant amenée à utiliser des engins de chantier

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur d'engins de chantier, tant sur le plan théorique que pratique, selon la recommandation R482
- Acquérir les capacités d'analyse et d'adaptation pour la conduite en sécurité des engins spécifiques
- Réussir l'examen CACES® R482

Méthodes pédagogiques

- Ce programme est informatisé et diffusé sous vidéo projection
- La formation, basée sur de nombreux cas concrets, sera axée sur les particularités et les besoins propres de l'entreprise

Mode d'évaluation

L'examen CACES® R482 est validé par un testeur certifié : contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir-faire.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Sanction de la formation

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité CACES® et un carton d'autorisation de conduite prérempli seront délivrés si le stagiaire a réussi les examens.

Une attestation de formation nominative avec résultats aux examens de l'évaluation des acquis sera délivrée au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation, uniquement sur les catégories d'engins utilisés.

EPI nécessaires pour la formation :

- Casque
- Chaussures de sécurité
- Gants